

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 109 / Octobre 2022

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

Cette année nous avons enfin pu célébrer le 14 juillet comme il se doit, si la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et les jeux ont amené les habitants à se déplacer en nombre, il en est différemment pour le bal et c'est bien dommage (la municipalité se posera la question de sa reconduction ou pas). A contrario, le repas champêtre a attiré la foule puisque 2022 est l'année des records avec 112 participants. Aux dires de toutes et tous, il a été une vraie réussite : le temps ensoleillé, le nouvel emplacement des barnums, la qualité du repas, l'ambiance et l'efficacité du service. La collaboration municipalité et Réveil du Malaumont a parfaitement fonctionné.

Samedi 17 septembre s'est tenue la journée "Entretien du patrimoine communal". Maire, adjoints, conseillers municipaux et bénévoles se sont retrouvés à 8 h à la mairie pour la répartition des tâches. Quatre groupes ont été formés : le premier s'est rendu au lavoir, rue du Mont, pour commencer sa restauration, à savoir retirer les vieux joints des pierres et nettoyer les poutres. Le deuxième a eu pour mission le nettoyage du bac à fleurs près du musée pour accueillir le futur espace aromatique. Le troisième s'est chargé de trier, vider et nettoyer l'ancienne sacristie et le dernier groupe a œuvré au cimetière en créant à son entrée, un parterre en pierres. Quant aux dames, après la préparation de la collation, elles ont redonné un coup d'éclat à l'église en dépoussiérant bancs, autels, sacristie. A midi, tous les participants se sont retrouvés pour le déjeuner et se réchauffer d'une matinée plutôt fraîche. Comme pour les éditions précédentes, la bonne humeur a régné tout au long de cette journée. Une fois de plus, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent bénévolement à l'entretien du patrimoine communal.

Et je vous laisse le soin de découvrir au fil de la gazette dans les différentes rubriques les projets, travaux en cours, travaux futurs etc. Bonne lecture.

Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.



Jeunes diplômés

Félicitations à tous nos jeunes diplômés.

Esther BELARGENT et Tom CHARRIOT ont obtenu le brevet des collèges.

Alexis ANTOINE et Quentin BELARGENT : bac général

Apolline JACQUOT : bac ASSP

Flavie NORMAND : bac technologique

Mathis ODINOT : BTS GPN

Johanna BELLORTI : bachelor de l'école supérieure de design de Troyes

Laurane DIDIER : diplôme d'état d'infirmière puéricultrice

Ursule SCHROETER : maîtrise de droit notarial

Si certains élèves ont été oubliés, qu'ils se fassent connaître en mairie pour paraître dans le prochain numéro.

Information et communication

Le site internet de la commune www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour régulièrement.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

NOUVEAU : application mobile à destination des habitants pour une information en temps réel



Afin de d'optimiser la communication des informations communales et compléter les canaux déjà existants (gazette, site internet, journal de la Haute-marne, panneau d'affichage de la mairie) et toucher ainsi l'ensemble des habitants en temps réel, la municipalité va mettre en place une application mobile gratuite pour la commune et pour ses habitants. Cette application dénommée CIVOX se télécharge rapidement et son utilisation est très simple. Dès sa mise en service, vous serez informés et invités à la télécharger. A court terme, nous souhaitons supprimer les distributions papier sauf la gazette. En cas de difficultés de téléchargement, vous pourrez vous adresser à la mairie.

Serqueux à travers l'histoire :

Pouvoirs civils et religieux.

La christianisation de la Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne fut un processus long, non uniforme et perturbé par les incessants conflits entre les peuplades qui s'installèrent en terre gallo-romaine.

Le IV^e siècle fut décisif pour la place que devait occuper l'Église dans l'Etat. Les romains étaient devenus catholiques. Mais même si en 313 l'empereur Constantin avait reconnu l'Église et en 380 Théodose avait fait du christianisme la religion d'État, des oppositions manifestes envers la nouvelle religion ont subsisté pendant des siècles. En Gaule le pouvoir politique romain ne cessait de s'affaiblir et des territoires changeaient de main suite aux invasions.

Les Ostrogoths, Wisigoths, Vandales, Suèves, Burgondes, conquérants romains, étaient pour des raisons doctrinales farouchement opposés à la papauté et au clergé catholique. Ils étaient ariens, s'opposant aux chrétiens entre autre sur la question théologique de la nature du Christ. Le roi des Francs, Clovis, était né païen. Une fois marié à Clotilde, chrétienne, il devint catholique par le baptême et s'affligea de voir une partie de la Gaule restée au pouvoir des ariens.

L'évangélisation de notre région avait débuté par les villes. On attribue à saint Bénigne, venu d'Orient, le premier oratoire érigé à Langres. La tradition veut qu'il ait fini ses jours martyrisé à Dijon vers la fin du II^e siècle. À Langres et Besançon, les premiers évêques s'installèrent au début du III^e siècle.

Toutes les invasions évoquées dans les Gazettes précédentes ruinèrent la région et ne facilitèrent pas l'évangélisation. On assista à des persécutions, et à des martyres (Didier évêque de Langres en 407, Antide évêque de Besançon vers 410). Malgré les guerres et les destructions les évêques ont poursuivi leur action. Par exemple en 509 l'évêque de Langres créa le monastère de Saint-Bénigne à Dijon. A cette époque l'Église devint une composante incontournable pour ceux qui exerçaient le pouvoir politique, en particulier pour les rois mérovingiens.

Si des villes comme Besançon et Langres étaient dotées d'églises et de monastères, les campagnes restaient pauvres en la matière. Les anciennes croyances (divinités celtes et romaines) ont dû persister dans beaucoup d'endroits, ce n'est que petit à petit que le christianisme fit son chemin. Les premiers moines à s'établir dans le diocèse de Besançon venaient d'Autun (2^e moitié du Ve siècle). En 590 on vit Childebert II, roi d'Austrasie puis de Bourgogne, offrir à un prédicateur irlandais du nom de Colomban un territoire pour qu'il s'y établisse. Ainsi naquit l'abbaye de Luxeuil.

Retenons les quatre noms que nous venons d'évoquer : Besançon, Luxeuil, Langres et Dijon. Ces sièges épiscopaux et abbayes allaient exercer leur influence sur notre secteur, bien au-delà des temps mérovingiens. Nous découvrirons combien ils allaient compter dans l'histoire de Serqueux.

Francis Collin, septembre 2022

Mission locale de Langres

Un lieu utile et des idées pour l'avenir des jeunes (voir imprimé joint).



Transports scolaires

Rappel tolérance élèves sans titre de transport

Le service Transports de la Région Grand Est informe que la tolérance sans titre de transport est prolongée jusqu'aux vacances de la Toussaint. Aussi, à compter du lundi 7 novembre, tous les élèves devront impérativement être munis de leur titre de transport, sous peine de se voir refuser l'accès aux véhicules.

Cérémonie du 11 novembre

11 h 00 : rassemblement place de la mairie, 11 h 15 visite au Monument aux Morts et dépôt de gerbe, lecture du message du Ministre, appel des noms des soldats morts pour la défense de la patrie, minute de silence. Le pot de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle Léon Collin. La population est invitée à pavoiser et à assister nombreuse à la cérémonie pour que perdure le devoir de mémoire.



Voirie

L'entreprise BONGARZONE va démarrer les travaux de réfection des trottoirs, validés par le conseil municipal du 22.02.2022 et subventionnés à hauteur de 20 %. Pour rappel le montant des travaux s'élève à 30 106,00 € HT et la participation du conseil départemental à 6 021,00 €. Dans un deuxième temps seront réalisés les travaux d'enrobés chez les particuliers qui en ont fait la demande auprès de l'entreprise BONGARZONE. Il est rappelé que ces réfections sont entièrement financées par les propriétaires.

Aménagements du pourtour de la salle des fêtes : le conseil municipal, dans sa séance du 30 septembre, a retenu le devis de l'entreprise HENRIOT pour un montant de 40 797,80 €. Afin de faciliter le stationnement, il est prévu la création d'un trottoir tout autour de la salle et une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite à côté de l'entrée. Il sera également réalisé une bande gravillonnée sur le côté droit pour accueillir barnums et tables. Des dossiers de subventions vont être déposés auprès de l'Etat et du conseil départemental.

Civisme

Les bénévoles, conseillers et employés communaux passent du temps à l'entretien du patrimoine communal et des heures ont été consacrées à la création et mise en place des poteaux à la cressonnière rue du Valleroy. Sauf qu'une ou des personnes maladroites ont enfoncé un des poteaux. Signaler et assumer ses maladresses auraient été preuve de responsabilité et de courage !

Réseau d'eau



Le chantier du réseau d'eau touche bientôt à sa fin puisque l'achèvement des travaux est prévu fin octobre. La dernière conduite neuve a été mise en place rue du Valleroy. Les deux équipes de l'entreprise BONGARZONE continuent les raccordements des compteurs dans la rue du Valleroy et la Grande Rue. S'en suivront les réfections de chaussées et les remises en état des trottoirs où les compteurs ont été posés. Château d'eau : le nouveau filtre est en commande et nous attendons le feu vert de Véolia pour débiter les travaux.

Bâtiments

Salle des fêtes : les vieux radiateurs électriques ont été remplacés par des nouveaux moins énergivores. Quant à la façade de la salle des fêtes, elle a retrouvé une seconde jeunesse avec une nouvelle peinture.

Eglise : en partenariat avec les Amis de l'Eglise Saint Blaise, la commune a décidé la restauration de tableaux via l'association Urgences Patrimoine.

Une fois restaurés, ils prendront place sur les murs de l'église.

Le second pan de toit vient d'être nettoyé par l'entreprise FEUERBACH. Beaucoup moins sale que le premier, seul un produit pour lichens a été pulvérisé. Son effet sera visible d'ici quelques mois.

Recherche bénévoles

Dans le cadre des cérémonies religieuses (messes, obsèques, mariages...) se déroulant à l'église, nous recherchons des personnes du village disponibles occasionnellement pour assurer l'intendance : sonner les cloches, allumer les lumières et le chauffage, brancher la sonorisation. Un groupe de 4 ou 5 personnes serait souhaitable pour compléter et palier en cas d'absence d'Yvon RIGOLOT, Emilie SCHROETER et moi-même.

Nouveaux habitants



Le village a encore accueilli de nouveaux habitants locataires et propriétaires depuis le mois de juillet et nous leur souhaitons la bienvenue. Nous leur demandons de bien vouloir se faire connaître en mairie si ce n'est déjà fait.

Téléthon

Le Téléthon aura lieu le week-end du 2 et 3 décembre. Le programme sera distribué à en temps et en heure à tous les habitants.



Travaux forestiers et bois



Une vente de bois façonnés en bloc concernant les parcelles 37.1, 66.1 et 90.1 a eu lieu le 5 octobre. La parcelle 37.1 a été vendue pour un montant de 25 112,00 €, quant aux parcelles 66.1 et 90.1, elles ont trouvé acquéreur au prix de 29 255,00 € soit au total une vente de 54 367,00 €.

Du dégageant manuel de plantation a été effectué dans les parcelles 6, 7 et 82 et du dégageant manuel de régénération naturelles dans les parcelles 20 et 21 par l'entreprise MATHIEU. D'autres travaux d'entretien de cloisonnement et création de parcellaire sont à venir dans les parcelles 20, 21, 40, 41, 44, 45, 46, 85 et 1, 2, 66, 67, 68, 69, 70, 71 79, 80, 87, 88.

Aux affouagistes : l'inscription est ouverte du lundi 17 octobre au vendredi 4 novembre 2022 inclus. Le prix de l'affouage est fixé à 35 € et sera à régler auprès du Trésor Public après réception d'une facture. Les habitants et résidents de plus de 6 mois dans la commune qui désirent un affouage peuvent s'inscrire en mairie. Les parcelles 15 et 22 sont d'ores et déjà destinées aux affouagistes. En fonction du nombre d'inscrits, d'autres parcelles seront déterminées par la commission des bois. D'autre part il est rappelé que les affouagistes n'ayant pas fabriqué leurs affouages en 2021 ne pourront prétendre à un affouage pour l'année 2022 et que conformément à la réglementation du code forestier, la revente des bois issus de l'affouage est interdite.

Bibliothèque

La MDHM vient de remplacer les livres, de nouvelles lectures vous attendent.





Les Fontenelles

Le 1er Octobre, 60 joueurs de belote ont participé à notre concours, ce fût une belle prestation.

Dimanche 9 Octobre, Le repas de l'amitié a accueilli 66 personnes.

Les habitants de Serqueux étaient nombreux et avaient invité des amis.

Les adhérents des villages voisins étaient surpris de retrouver des copains.

Le repas préparé par JP Antoine était de qualité.

Pour ces deux manifestations, merci à tous pour l'aide apportée et le tout dans la bonne humeur, sans oublier la Mairie qui permet ces manifestations.

Nous nous retrouverons pour un voyage publicitaire le jeudi 27 Octobre, nous découvrirons le Cassisuim.

Les mardis, jeux de belote, tarot et triamino sont au programme.



Villes et villages fleuris

La commune est officiellement inscrite à la 1ère fleur et le passage du petit jury

départemental de la maison départementale du tourisme a eu lieu le vendredi 5 août. Après la présentation du dossier par le maire, une partie des membres de la commission fleurissement a accompagné le jury pour une visite des différents lieux déjà rénovés, à rénover ou à aménager : le lavoir (rue du Mont), la réserve incendie (rue Dessous l'Eglise), la fontaine Saint Blaise, le terrain de basket, le cimetière, le gué-lavoir (rue du Valleroy). Le jury a félicité la commune pour son engagement dans l'amélioration du cadre de vie, des travaux déjà entrepris et donné de précieux conseils dans les aménagements futurs qui doivent rester en adéquation avec l'identité du village. Et d'ajouter que Serqueux présente un beau potentiel touristique. Comme nous l'avions déjà mentionné, l'aménagement du cadre de vie passe également par une implication de ses habitants, c'est pourquoi afin d'encourager le fleurissement des habitations, la commission a décidé de récompenser les maisons fleuries. Fin juillet, ses membres ont arpenté tout le village et désigné les lauréats dans différentes catégories. Ces derniers seront invités aux vœux du maire pour la remise des lots.

A bientôt.

Etat civil

Mariage de Marie-Hélène LANNEAU et Christian GRUMELART le 13 août.

Naissance de Amalya BEAUMET le 22 juillet à Chaumont.

Décès de Colette MOTON le 3 juillet et

Simone
GASQUARD le
6 août.



BON



AUTOMNE



2022



